



## Remboursement primes de paniers - btp -

Par **faf60**, le **12/06/2010** à **14:24**

Bonjour,

J ai eu un CDD de 6 mois en tant que manoeuvre, j avais une prime de panier de 8,45 euros par jour travaillé.

Sur ma derniere fiche de paie mon employeur ma retité toutes les primes de paniers que j ai touché depuis 6 mois soit plus de 90 primes a 8,45 euros....et ce pour des raison que j ignore.

Il ne veut pas me donner d explication.

A t il le droit de faire cela ??

Si non quel recours puis je avoir pour reclamer mes primes ??

Merci d'avance de votre aide.